

## *Préambule*

Le CDVoile, Association déclarée, est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile et la représente au niveau du département du Morbihan. Un Comité en bonne santé : 35% des licences jeunes et 45% des licences adultes de la Ligue Bretagne et des résultats sportifs enviés.

L'une de ses principales responsabilités est d'assurer le développement de l'activité voile dans le département du Morbihan, dans le respect des règlements fédéraux et dans le cadre du projet sportif fédéral et du plan de performance fédéral. Cette orientation prend particulièrement son importance en cette olympiade.

## *Un projet Associatif pourquoi ?*

- *Pour proposer une vision du CDVoile 56, avec des objectifs précis et une stratégie opérationnelle.*
- *Pour fédérer l'ensemble des licenciés et des clubs autour d'un projet et d'objectifs communs.*
- *Pour s'adapter aux attentes et aux besoins des pratiquants de tous horizons.*
- *Pour communiquer auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs et parties prenantes : Collaborateurs, Élus des clubs et structures affiliées, CDOS, Collectivités : Département, EPCI, Partenaires privés et publics.*
- *Pour répondre et participer activement aux objectifs de l'état sur notre façade maritime (DSF NAMO).*

En 2024, la France reçoit les Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est une opportunité unique d'assumer une position de département phare de la Voile (organisation, performance, développement).

L'équipe du CDVoile 56 comprend les membres du Conseil d'administration réunis autour de son Président : Mr Philippe Meunier. Le projet du CDVoile est mis en œuvre par les élus assistés de deux salariés : Maelle Le Mestre assistante administrative et Jolann Neiras animateur départemental. La poursuite des projets du CDVoile 56 est très dépendante de l'équipe salariée. La pérennisation de ces emplois est vitale pour le CDVoile 56

## *Les ambitions*

*Plus de Voiles sur l'eau.*

*Un projet construit avec et pour les clubs et structures affiliées, cœur du développement.*

*La volonté de rendre toujours plus performante notre organisation, à tous les niveaux et au service de notre sport, de ses pratiquants et de ses structures.*

*Fédérer la communauté Voile, en fonction du type de pratiques.*

*Activité de pleine nature, la voile reste un mode de vie au sein du dernier plus grand espace de liberté de la planète.*

## *La voile, beaucoup plus qu'un sport*

*Pour les femmes, comme pour les hommes, à tout âge, sportifs ou moins sportifs, la pratique de la voile contribue à la santé et au bien-être.*

*Une large variété de pratiques : au large ou en côtier, sport individuel ou en équipage, du kite board à la course au large, loisir ou compétition.*

*Des technologies modernes et historiques : des bateaux à voile, patrimoine historique, reconstruits, classiques, toujours fonctionnels et des voiliers modernes de course volants ultrarapides.*

*Une découverte facile et une formation tout au long de la vie avec des connaissances approfondies dans tous les domaines : météorologie, matériaux, technologies avancées, techniques.*

*La solidarité des gens de mer, l'authenticité et la modestie des marins qui maîtrisent, la transmission à ceux qui découvrent, le partage d'expérience.*

## *Les missions du CDVoile 56*

*Accueillir et former tous les publics.*

*S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale : « servir plutôt que se servir »*

*Animer et développer le réseau des clubs. Structurer et planifier les compétitions.*

*Détecter et accompagner les sportifs vers le haut-niveau.*

*Faire de la protection de l'environnement une priorité en favorisant l'émergence de pratiques écologiques.*

### **FAIRE COMPRENDRE ET AIMER LA MER, ENCOURAGER UN NAUTISME DURABLE ET ACCESSIBLE A TOUS**

Responsabiliser nos pratiquants et nos clubs aux problématiques de la mer et du littoral.

Inculquer à nos usagers les bonnes pratiques respectueuses de la planète et les sensibiliser aux enjeux environnementaux liés à l'océan.

Organiser des opérations type « régates propres » ou « stop plastique » : sensibilisation + actions. Le Morbihan est le département en France qui organise le plus grand nombre de régates. Les informations et l'évolution vers de bonnes pratiques environnementales est un axe majeur de la politique du CDVoile 56.

Favoriser l'accès à la pratique des activités nautiques, dès le plus jeune âge en proposant des actions à destination des scolaires : Hisse et eau, Challenge des Lycées, challenge des collèves. Développer la mise en place de SSS : section sportive scolaire.

Sensibiliser à la pratique d'un nautisme durable et encourager les initiatives en ce sens (Labellisation d'Equipements respectueux de l'environnement par la mise en place des visites labels FFVoile : « Ecole Française de Voile » (norme AFNOR) menées par le cadre technique du CDVoile 56 et qui garantissent la prise en compte des problématiques environnementales par les clubs et structures associées ainsi que par les licenciés.

Préserver les sites et paysages et le patrimoine maritime. Renforcer l'intégration des données Natura 2000 dans les déclarations d'organisation des événements voile.

Informier et encourager, organiser le recours à la filière de déconstruction des bateaux et matériels de plaisance hors d'usage.

## **CONNAITRE, PRÉVENIR ET GÉRER, DE FACON INTÉGRÉE, LES RISQUES MARITIMES ET LITTORAUX (pour le rôle de sentinelle du littoral des clubs, mais surtout les actions concrètes de secours aux personnes en difficulté.)**

Maintenir un haut niveau de sécurité dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé.

Les actions d'informations et de formation sur les Dispositifs de Sécurité et d'Intervention des clubs se font dans le cadre des visites de club de labellisation AFNOR EFV menée par le conseiller technique du CDVoile 56 (auditeur AFNOR).

Le recueil des opérations de sauvetage réalisées par les clubs de voile du littoral morbihannais et des plans d'eau intérieur doit être systématisé et remonté aux autorités compétentes (collecte et diffusion assurée par le conseiller technique du CDVoile 56).

Les actions de formations liées à la sécurisation des nouvelles pratiques : Kite notamment doivent être systématisées et renforcées.

## **DÉVELOPPER UN VIVIER DE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE ET COMPÉTENTE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE BLEUE NAMO grâce à la formation CQP IV (moniteur de voile.)**

Favoriser, aider, renforcer en améliorant la qualité, les formations au CQP IV moniteur de voile réalisées par les clubs de voile. Les moniteurs saisonniers sont indispensables à l'activité économique touristique des clubs de voile.

## **FAVORISER DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES INDUSTRIES NAUTIQUES DU MORBIHAN A L'IMAGE DES CONTACTS AVEC LA SOCIETE PLASTIMO, POSITIONNER LES CLUBS DE VOILE ET LE CDV56 COMME DES INTERLOCUTEURS POUR DES ESSAIS, DES MISES AU POINT, DU DEVELOPPEMENT DE MATERIEL AVANT COMMERCIALISATION.**

Le réseau CDVoile 56 / Clubs du Morbihan, grâce à leur diversité de pratique, leur fonctionnement à l'année, leur expertise et leurs compétences se trouvent en position très intéressante pour les mises au point, essais, développements de matériel nautique. L'expertise des professionnels du CDV et des clubs peut être valorisée.

**Nous formons à travers le réseau des clubs et des structures d'entraînement du Morbihan, les clients de demain des ports et des entreprises du nautisme du Morbihan.**

Des réunions de bassin (4 bassins définis : Pays de Lorient /Baie de Quiberon/Golfe du Morbihan et plan d'eau intérieur/Sud Département) sont systématiquement organisées chaque année, pour réunir les élus et techniciens des clubs pour leur présenter les objectifs du CDVoile 56 et les thématiques incontournables : sécurité/règlementation, sport santé, lutte contre les discriminations, formation/développement, sportif...

## I – Les objectifs

Le conseil d'administration du CDVoile 56 a défini comme objectif prioritaire d'aider, de favoriser et de développer la pratique sportive de la voile dans le département du Morbihan dans le respect des règlements fédéraux. Cette responsabilité l'a conduit à élaborer un projet associatif pluriannuel 2017 / 2021 et perspectives 2024 dont les objectifs peuvent se décliner comme suit :

### 1 - Voile légère sportive

#### *Les ambitions :*

- *Contribuer au rayonnement international du Morbihan par des résultats de très haut niveau (ces résultats sont valorisés et médiatisés lors de la soirée annuelle des champions organisée avec le Conseil Départemental du Morbihan).*
- *Accompagner chacune et chacun à son plus haut niveau.*

**Dans le respect de la personne : des médailles oui, mais pas à n'importe quel prix.**

Le développement de la pratique sportive et de compétition chez les jeunes de moins de 25 ans constitue le socle du projet. Sa mise en œuvre s'est poursuivie avec cette mandature, en parfait accord avec les services compétents du Conseil Départemental. Cet objectif constitue le socle du projet, il a été adopté et mis en œuvre progressivement. Le CDVoile ne peut initier aucune action d'envergure sans le soutien financier du Conseil Départemental, soit directement par les subventions qu'il reçoit, soit indirectement par celles qui sont versées aux Clubs de Voile du Département.

Des dispositifs rassemblant les meilleurs pour progresser : les CED : Centre d'Entraînement Départementaux et les CLE : Centre Labellisé d'Entraînement avec des soutiens financiers orientés vers la performance et surtout des compétences du meilleur niveau avec une équipe d'entraîneurs-coach qualifiés, fortement expérimentés, aguerris à la performance et managés par l'animateur départemental et l'assistante administrative du CDVoile 56.

#### *La Voile féminine :*

Casser les plafonds de verre pour permettre à plus de femmes de naviguer, de participer à la vie fédérale (notamment dans les instances dirigeantes des clubs, du CDVoile, de la ligue Bretagne de Voile) et d'œuvrer dans l'encadrement technique et l'arbitrage.

Faire connaître la voile comme un sport où la mixité est présente de la pratique de loisir jusqu'à la haute performance : la pratique mixte dans le cadre du CLE en catamaran Nacra15 est de rigueur et est un magnifique exemple de réalisation.

Promouvoir la pratique féminine et véhiculer une image féminine et mixte de la voile. Favoriser la mise en place d'actions 100% féminines : Stage 100% féminin annuel.

Développer l'Encadrement technique féminin est un axe important du CDVoile 56 : un accompagnement spécifique de jeunes entraîneuses de club est en place depuis 2020.

## **2 - Voile scolaire**

Les actions mises en place précédemment ont été dynamisées :

- Voile à l'école pour les primaires (Hisse et eau),
- Challenge des collèges,
- Challenge des Lycées,
- Actions de formation des professeurs des écoles et des professeurs d'EPS (journées de l'inspection académiques).

La pérennisation des sections sportives scolaires constitue une nouvelle action.

Tous les niveaux de l'enseignement depuis le primaire jusqu'à la terminale sont donc concernés.

## **3 - Manifestations nautiques**

Le CDVoile 56 organise par délégation de la FFVoile, le Championnat Départemental de voile légère, ainsi que les Championnats de France Minimes Voile Légère. Le CDVoile 56 coordonne et participe aussi à de nombreuses manifestations type Semaine du Golfe.

## **4 – Formation**

Le CDVoile 56 a formalisé et soutenu la formation des Moniteurs de Voile (CQP IV). Ces moniteurs saisonniers sont nécessaires au bon fonctionnement des clubs non seulement en période estivale mais aussi pour l'encadrement de la voile scolaire.

Des opérations de certification des UCC1 et UCC6 qui nécessitent un formateur de niveau national sont mise en place par l'animateur départemental du CDVoile 56 pour les clubs ne disposant pas de formateur de niveau national.

## **5 – Communication**

La Communication doit être renforcée et optimisée :

- Modification du site internet du CDVoile 56.
- Mise en place, suivi, alimentation des pages Facebook CDVoile 56 et des structures d'entraînement.
- Elaboration d'un dossier de mécénat.

## **6 - Démarches auprès de Mécènes**

Le CDVoile 56 a initié une campagne de recherche de mécénat, de mise en place d'un club d'entreprise « supporter » du CDVoile. Le but est d'initier cette démarche avec des partenariats et collaboration de mise au point de matériel nautique (cf. : projet de collaboration initiée avec la société Plastimo).

## 7 – Sport santé

La représentation du CDVoile 56 au sein du conseil d'administration du Centre de Médecine du Sport départemental a permis de nouer des contacts et d'obtenir des informations qui seront très utiles pour la formation des cadres des clubs. Le but : élever le niveau de connaissance des clubs sur la thématique sport santé et élever le nombre de clubs déclarés comme pouvant accueillir cette pratique.

## 6 -Voile Handi Valide

Le CDVoile 56 mène une démarche de développement des pratiques handivoile sur son territoire en :

- Accompagnant les clubs affiliés dans la démarche de la pratique handi.
- Constituant un réseau de professionnels de clubs sensibilisés et formés à l'accueil du public en situation de handicap (ARS).
- Développant la mutualisation du matériel adapté ainsi que les compétences pédagogiques du chacun.
- Développant un partenariat technique avec les fédérations Handisport et Sport Adapté.

## **II - Les actions en cours et projetées**

### 1 - Action : Voile sportive légère

Cet objectif constitue l'élément majeur de notre projet, les actions programmées et entreprises pour développer la pratique sportive et de compétition des jeunes sont orientées vers :

- ▶ Le soutien au Club développant une pratique sportive jeune.
- ▶ La mutualisation des ressources humaines et matérielles et logistiques des clubs impliqués dans le développement de la pratique sportive de la voile
- ▶ L'organisation des Centres d'entraînement départementaux (CED) et Centres labellisés d'entraînement (CLE).

L'embauche au sein du CDVoile d'un animateur départemental permet de structurer et d'animer cette activité qui représente, aujourd'hui, plus de 60% du budget, et de développer les actions suivantes :

- Consolidation de nos deux CLE (Planche à voile et Catamaran) reconduits par la DRJSCS et étape incontournable dans le plan de performance fédéral. Avec la mise en place de section sportive scolaire en lien avec les CLE : si 50% de l'effectif des sections sportives scolaires sont également membre du CLE elles deviennent des sections passerelles très importantes pour le parcours sportif des athlètes
- Développement de nos CED aujourd'hui au nombre de 8. Pour chaque centre, désignation d'un entraîneur référent et mise en place d'outils de suivi technique et de gestion permettant de contrôler son activité et d'anticiper les éventuelles actions à mener. Dans ce

schéma le CDVoile finance la prestation de l'entraîneur et la location du matériel nautique de chaque séance d'entraînement ou jour de régates.

► L'organisation, sur le site de l'ENVSN, d'un "colloque des entraîneurs" ayant pour objet de réunir tous les entraîneurs des Clubs sportifs du Département pour une journée d'information et d'échange sur le thème de la voile sportive en Morbihan : mise en place d'un outil de communication performant mettant en relation le CDVoile, les entraîneurs et les représentants des clubs.

► L'organisation, sur le site de l'ENVSN, de stages tous supports pendant les vacances scolaires, permettant à des jeunes ainsi qu'à leurs parents de s'informer sur les conditions de fonctionnement de la pratique sportive et de compétition dans les centres d'entraînement.

► La responsabilité du Championnat départemental de Voile, première marche du parcours sportif d'un jeune pratiquant.

Le Championnat départemental est un élément incontournable du développement de la pratique sportive chez les jeunes car il constitue le premier niveau d'un parcours sportif précédant les différents championnats (régional, national voire mondial).

► L'organisation et la mise en place d'un championnat départemental E. Sport : sur la base du jeu Virtual Regatta pour la période de Décembre janvier février.

Les actions initiées par le CDVoile ont pour but de dynamiser avec notamment :

- L'optimisation du championnat avec une refonte du règlement sportif chaque année.
- La mise au point et la diffusion du calendrier des épreuves avant le début de la saison.
- La réduction des droits d'inscription par la mise en place d'une aide financière directe du CDVoile aux Clubs organisateurs de régates.

## **2 – Action : Voile scolaire**

► Revalorisation de l'aide financière aux Clubs qui participent au projet Hisse et Eau organisé par l'USEP et l'Education Nationale dans le cadre du projet pédagogique des classes volontaires du primaire. Ce projet a pour but, pendant le temps scolaire, d'éveiller les élèves du primaire aux activités nautiques. Cet éveil se pratique sur une journée passée sur une base nautique pendant laquelle sont développées des activités sur l'eau avec le personnel qualifié de la base, et à terre avec le personnel de l'Education nationale.

► Extension de l'aide aux clubs qui accueillent des classes UGSEL dans le cadre de la journée Voile à l'école.

► Organisation en collaboration avec l'UNSS et l'UGSEL du challenge des Collèges, sur planche à voile et catamaran, en collaboration avec les clubs morbihannais accueillants des collégiens.

► Organisation en collaboration avec l'UNSS et l'UGSEL du Challenge des Lycées sur habitable.

- Prise en charge partielle du coût des entraînements sous forme d'une allocation versée aux clubs participant aux challenges ci-dessus.



- Participation à l'organisation de l'animateur départemental et de l'assistante administrative du CDVoile 56 : organisation générale, éditions des résultats etc...

### **3 – Action : Manifestations nautiques**

#### **Championnat de France Minimes**

Par délégation de la FFVoile, le CDVoile organise ces championnats sur le site de l'ENVSN à Saint Pierre Quiberon en partenariat avec celle-ci et les clubs du Morbihan.

Dans le cadre fixé par la FFVoile, le CDVoile assure :

- la gestion générale de l'épreuve,
- le recrutement des bénévoles et des matériels nécessaires notamment les bateaux,
- les animations à terre,
- la rédaction de la convention passée chaque année avec l'ENVSN qui assume la responsabilité de l'organisation sur l'eau et la logistique générale.

### **4 – Action : Formation**

#### **A – CQP IV**

Cette formation est aujourd'hui un facteur important du développement de la voile. Le CDVoile, en accord avec la Ligue, a inscrit la formation CQP IV dans son projet associatif.

Cette action entreprise à ce jour se décline comme suit :

- désignation d'un référent par bassin
- homogénéisation du contenu de la formation
- mutualisation des moyens
- soutien financier

Ceci a pour objectif de créer sur le département un schéma général très lisible fixant le calendrier des stages de formation et leur coût.

#### **B – Formation Freg**

Le CDVoile organise chaque année des sessions de formations à destination des bénévoles et salariés des clubs (sessions débutant et perfectionnement).

#### **C – Organisme de formation**

Le CDVoile envisage de devenir centre de formation et d'effectuer les démarches nécessaires pour y parvenir afin d'apporter un meilleur soutien aux clubs.

### **5 – Action : communication**

Le CDVoile développe ses moyens de communication auprès des clubs morbihannais grâce à :

- un site internet remanié

- une page Facebook CDVoile
- une page Facebook CLE Catamaran
- une page Facebook CLE Planche à Voile
- une page Facebook CED
- une information ciblée transmise directement aux clubs, aux bénévoles, aux salariés et aux dirigeants

## **6 – Action : démarche recherche de mécénat**

Le CDVoile travaille à l'élaboration d'un dossier de mécénat à destination des entreprises nautiques locales.

## **7 – Action : Sport santé**

La voile est un sport qui se pratique à tout âge : l'âge moyen des compétiteurs licenciés est de 37 ans.

Actions préventions solaires : opération « Sauve ta peau », diffusion d'un power point de présentation des risques solaire (mélanome) et d'un panneau à accrocher dans les locaux des clubs de voile, sur lequel on peut disposer un aimant qui présente l'indice UV de la journée.

Démarchage auprès d'un fournisseur pour collecter puis distribuer de la crème solaire lors des régates organisées par le CDVoile 56 et aux différents groupes d'entraînement CED et CLE.

Favoriser la pratique « sportive » régulière adulte. Remettre/mettre les seniors sur l'eau : inciter les clubs à s'ouvrir à ce type de pratique pour rester ouvert toute l'année.

Mutualisation des bonnes pratiques concernant le sport santé. Travail sur les contenus de formation « coach voile santé ».

Diffusion d'information « sport santé » aux clubs.

Réflexion sur la mise en place du label « voile santé » au travers de réunion de bassin : 4 réunions de bassin dans le département pour informer les clubs des différents dispositifs.

## **8 – Action : Voile Handi-Valide**

Aider les clubs à organiser leur structure pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Aider au co-financement du matériel nautique adapté et à la formation des encadrants.

Favoriser la pratique régulière de la voile.

Un plan de développement pour une mixité handis et valides.

Un plan d'aide aux clubs pour l'achat de matériels adaptés (équipements nautiques et terrestres).

La création de créneaux hebdomadaires dédiés.

Des ambassadeurs champions d'exception : Damien Seguin et Hervé Tourneux.

Des formations complémentaires pour les éducateurs et les accompagnateurs.

Une communication renforcée autour des dispositifs.